

L'Office public de l'habitat Seine-Saint-Denis vous informe des différents problèmes rencontrés lors des travaux de réhabilitation de votre bâtiment. Initialement prévue pour le 31 décembre 2010, la livraison des travaux a été différée au 31 août 2011 suite aux difficultés de raccordement aux réseaux de votre immeuble. L'office tient à vous présenter ses excuses pour les conditions particulièrement difficiles dans lesquelles vous vous trouvez. Sachez que nous mettons tout en œuvre pour faire en sorte que les travaux s'achèvent dans les meilleurs délais et restons vigilants sur la tenue du chantier.



Les travaux de réhabilitation vont se terminer dans vos logements...

- La nouvelle chaufferie, située en sous-sol de votre bâtiment, a été mise en service récemment. Elle assurera vos besoins en chauffage et en eau chaude sanitaire.
- Cette nouvelle installation sera plus confortable, plus sûre et aura de meilleures performances énergétiques que le système précédent. La gestion sera assurée par l'Office public de l'habitat Seine-Saint-Denis.
- Les petites chaudières qui assurent aujourd'hui la production d'eau chaude (chauffe-bains), devenues inutiles, seront supprimées.

Il sera donc nécessaire de repasser dans vos logements où de légères finitions seront à entreprendre : dépose des chauffe-bains, travaux de plomberie et retouches de peinture.

Il est indispensable d'effectuer ces passages dans vos logements pour terminer les travaux. Nous comptons sur votre collaboration pour faire en sorte que ces interventions se déroulent dans les meilleures conditions. Les travaux d'isolation de la façade avant pourront également s'achever et l'échafaudage pourra être démonté.

Nous tenons à vous présenter nos excuses pour les désagréments rencontrés.



Les travaux de rénovation des réseaux de gaz, d'électricité et d'eau potable sur l'avenue Paul Cézanne sont en cours...

- Depuis le début du mois de mars, des travaux se déroulent aux abords de votre bâtiment. Ils ont pour objectif le remplacement des réseaux d'eau potable, de gaz et d'électricité. Ces derniers étant très dégradés.
- Ces travaux, initialement prévus pour le mois de septembre 2010, ont été repoussés par la structure en charge de l'aménagement de l'espace public du quartier. **Ce report a entraîné l'immobilisation de notre chantier.**
- Une fois la modernisation de ces réseaux effectuée, les travaux de résidentialisation de votre bâtiment pourront reprendre et ainsi **modifier considérablement la perception des abords de votre immeuble.**
- Le tri sélectif et le contrôle d'accès pourront être mis en service, ainsi que le remplacement des boîtes aux lettres.



→ Si vous souhaitez une place de stationnement, il faudra :

- Vous rapprochez de la délégation de Rosny-sous-Bois (6, rue de Mulhouse à Rosny-sous-Bois – 01 48 12 11 80),
- présenter la carte grise du véhicule.

Cette attribution fera l'objet d'un droit d'accès de 10 € par mois.

Les attributions se feront en fonction des disponibilités, à raison d'une place par logement. Les véhicules de type gros utilitaires et camions sont interdits.

Les travaux de résidentialisation à l'arrière du bâtiment sont terminés...

Les travaux de l'aire de stationnement sont en cours de finition. Le portail sera bientôt livré et les places de stationnement pourront bientôt être mises en location.

La façade arrière est également terminée. Quelques défauts mineurs seront à reprendre par l'entreprise.

